

--	--

Pierre d'amortissement figurée : Christ aux outrages

LOCALISATION : ..... S. 92. 2447

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....  
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ..... Pierre d'amortissement du pignon du porche Sud;

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... COMMUNE. .... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le ..... 8.4.1971 .....

Par ..... M.M. TUGORES ..... Qualité ..... REDACTRICE .....

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

DESCRIPTION (cf. photo 32)

Cette pierre d'amortissement, sommant le pignon du porche Sud est une statuette représentant un personnage assis, sans doute le Christ, dont le thème est difficile à identifier étant donné le mauvais état de conservation. La statuette est décapitée, la surface est très érodée et recouverte de lichens.

Le Christ est assis, torse nu, le manteau posé sur les épaules lui recouvrant les jambes. Les bras semblent écartés, mais la position des mains, non visible, ne permet pas de préciser le thème : Christ aux outrages ? Christ montrant ses plaies ?

Le mauvais état de cette statuette ne permet pas de la dater. Une inscription donne la date de 1627 pour le porche : la statuette peut être antérieure ou contemporaine.

EPOQUE

Tradition médiévale.

AUTEUR

Atelier régional.

MATERIAU

Granit à grains moyens.

DIMENSIONS

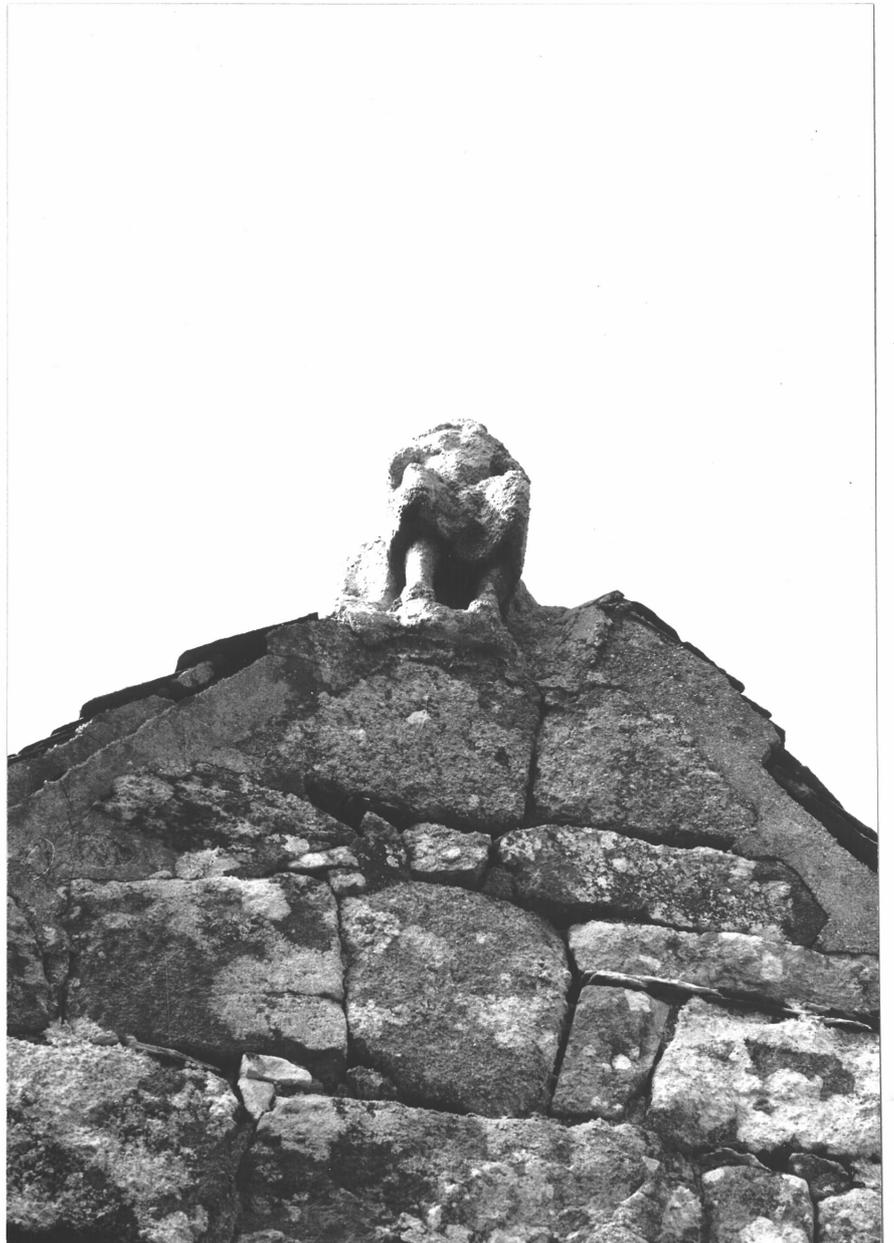
Format statuette.

CHAPELLE DE BURTULET

Pignon du porche Sud, détail :  
Amortissement

Cliché DAGORN

68.22.213 X



CHAPELLE DE BURTULET

Bras Nord du transept :  
vue Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I53 V

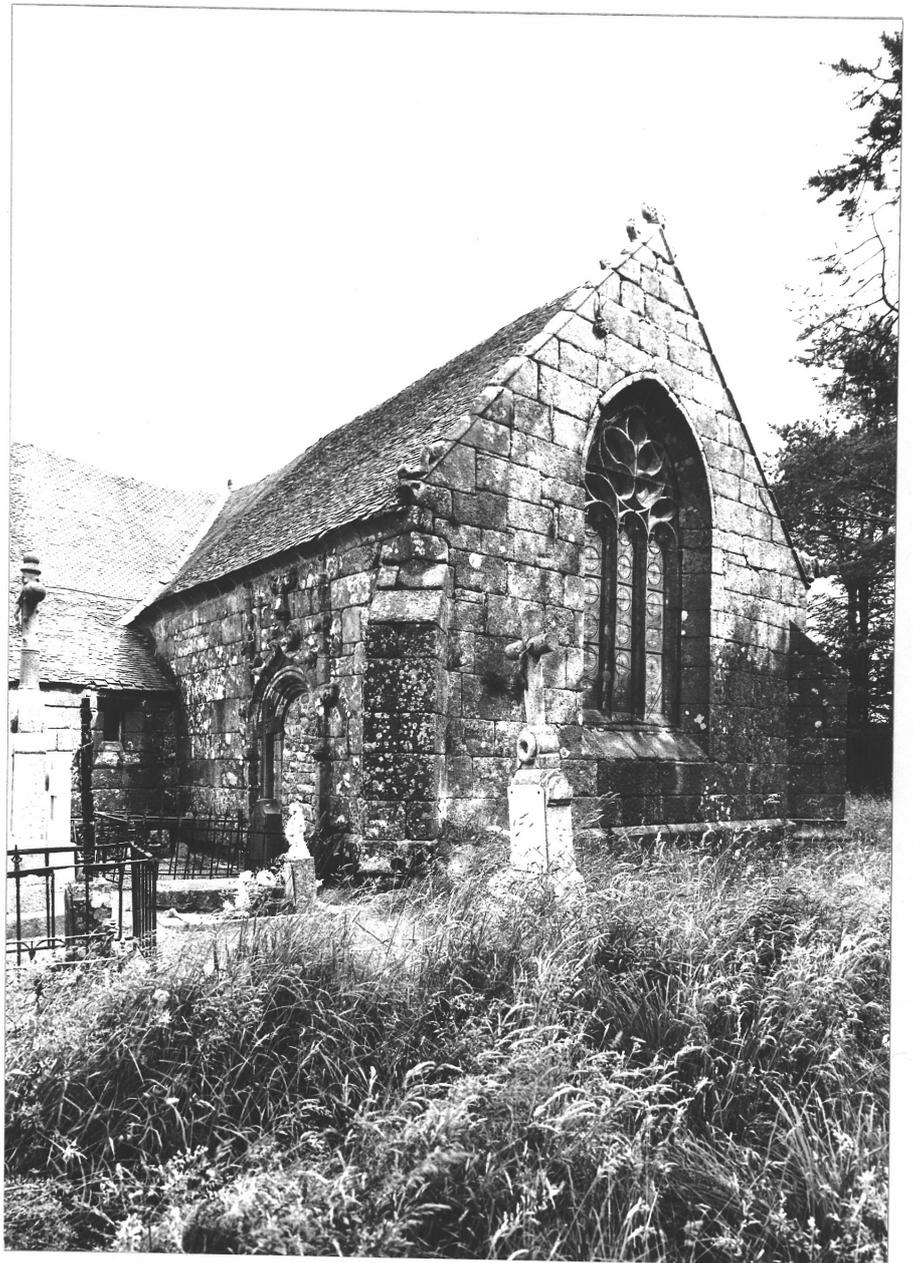


CHAPELLE DE BURTULET

Bras Sud du transept  
vue Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I56 V

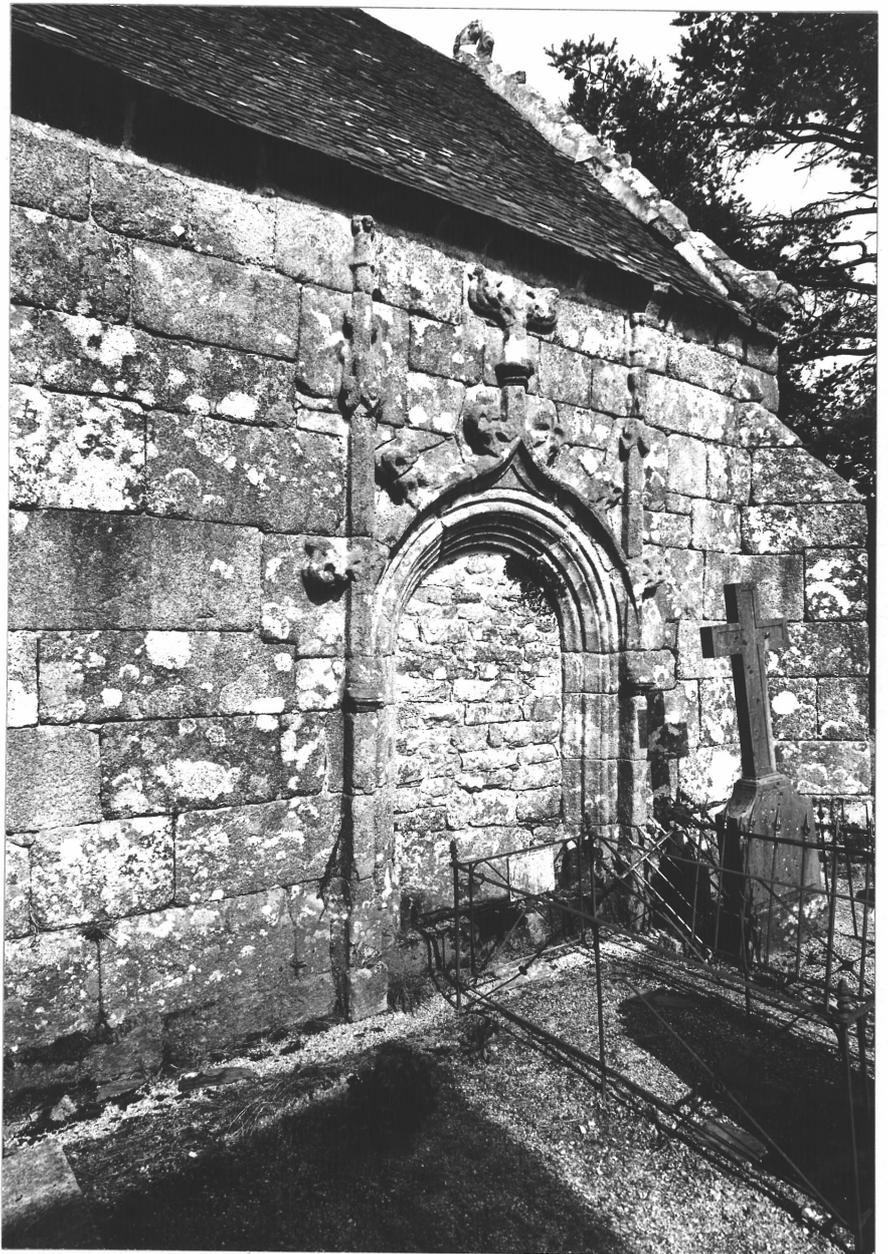


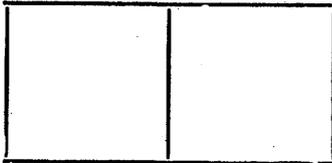
CHAPELLE DE BURTULET

Porte - mur Ouest du  
bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.157 V





Quatre crossettes figurées.

LOCALISATION : .....

S.O.M. 2468

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ..... Rampants des pignons ; bras Nord et Sud du transept. ....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... COMMUNE ..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le..... 8.4.1971.....

Par ..... M.M. TUGORES .....

Qualité ..... REDACTRICE .....

Revu le .....

Par .....

Qualité .....

Quatre crossettes sculptées d'animaux sur les rampants des pignons des bras du transept.

Les animaux sont sculptés en ronde-bosse ; seules les parties émergeant de la pierre (tête ou avant-corps) sont sculptés.

Au pignon du bras Nord du transept, la mouluration des rampants s'arrête au-dessus des crossettes figurées, celles-ci sont sculptées sur la face extérieure oblique de la dernière pile d'assise.

Au pignon du bras Sud du transept, la baguette se prolonge tout le long du rampant, elle est amortie par un petit pan horizontal sculpté d'une griffe. L'animal sculpté en ronde-bosse s'appuie à la fois sur le pan oblique et horizontal du rampant.

La pierre d'assise Est du rampant du pignon Nord est sculptée d'une tête à museau très large (hippopotame ?), à gueule entrouverte. La pierre d'assise Ouest de ce même rampant est figurée d'un animal à mi-corps, à museau allongé, à petites oreilles ovales. La pierre d'assise Ouest du rampant du pignon Sud du transept est cassée ; il ne reste de l'animal que la patte antérieure, griffue. La pierre d'assise Est de ce rampant est sculptée d'une tête d'animal à long museau épais.

C'est le volume et non les détails qui définit le traitement de ces sculptures à l'anatomie lourde et maladroite.

La date proposée pour cette partie de l'édifice, début XVIème, peut correspondre au style de ces sculptures.

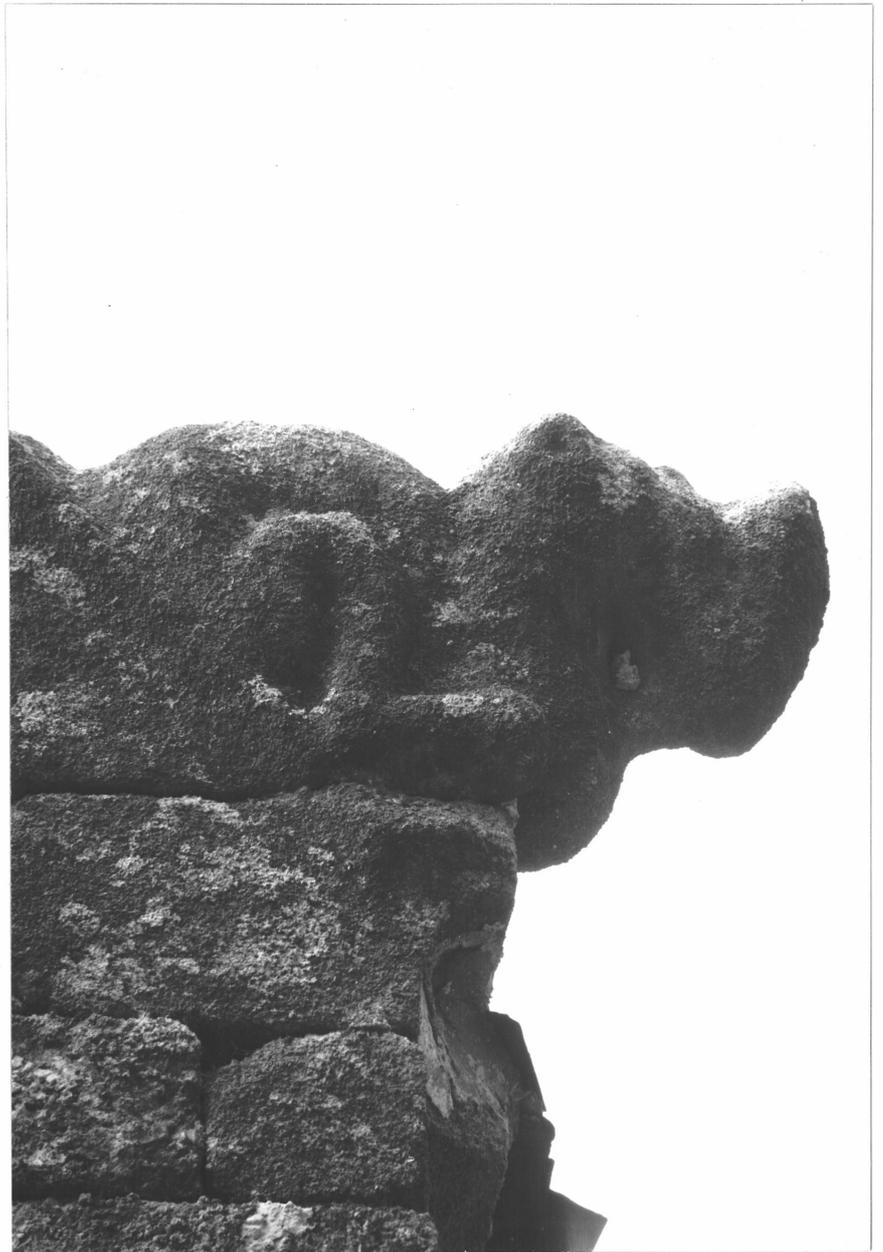
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bras Sud du transept, détail :  
Pierre d'assise Est du rampant

Cliché DAGORN

68.22.2I2 X

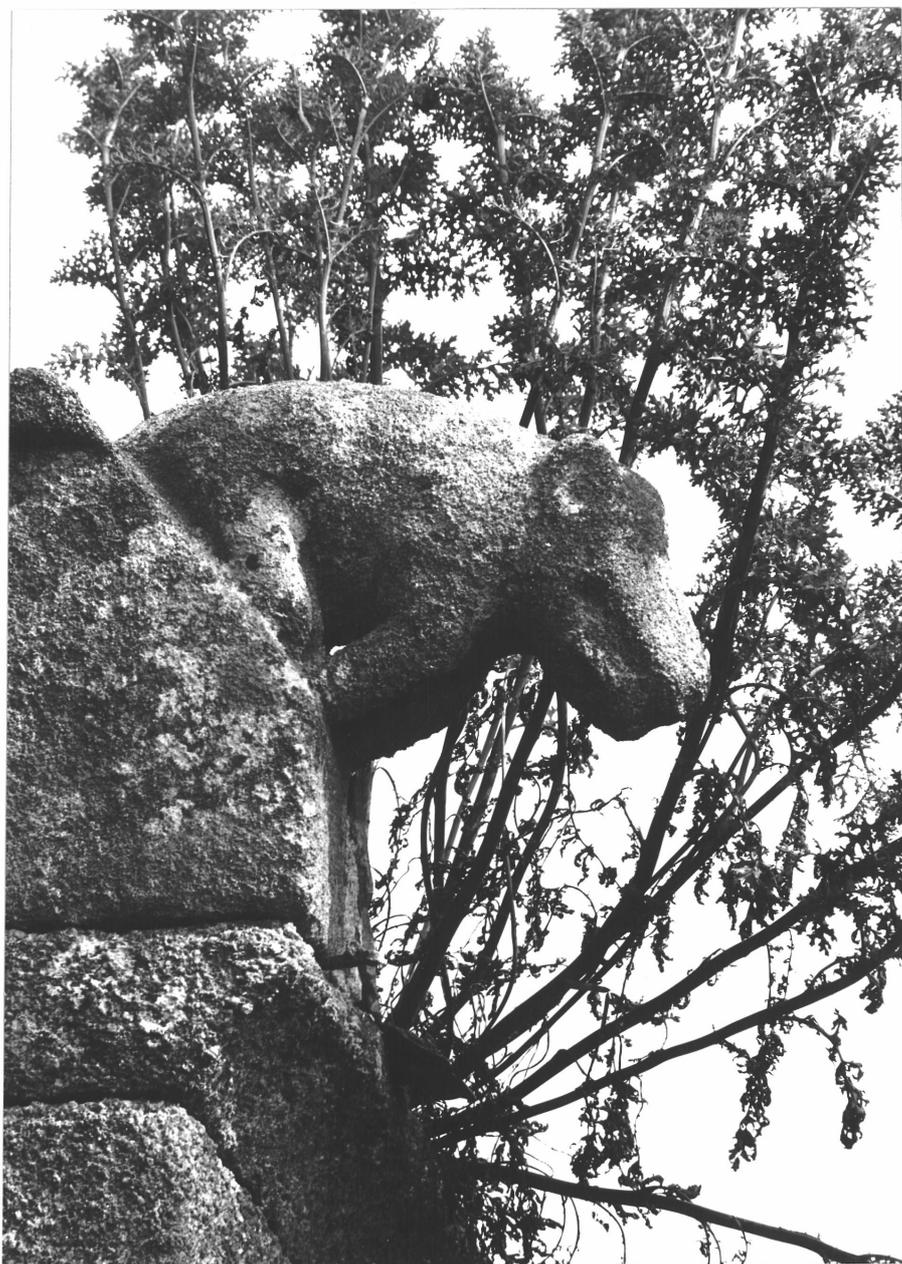


CHAPELLE DE BURTULET

Bras Nord du transept, détail :  
Pierre d'assise Ouest du rampant

Cliché DAGORN

68.22.210 X

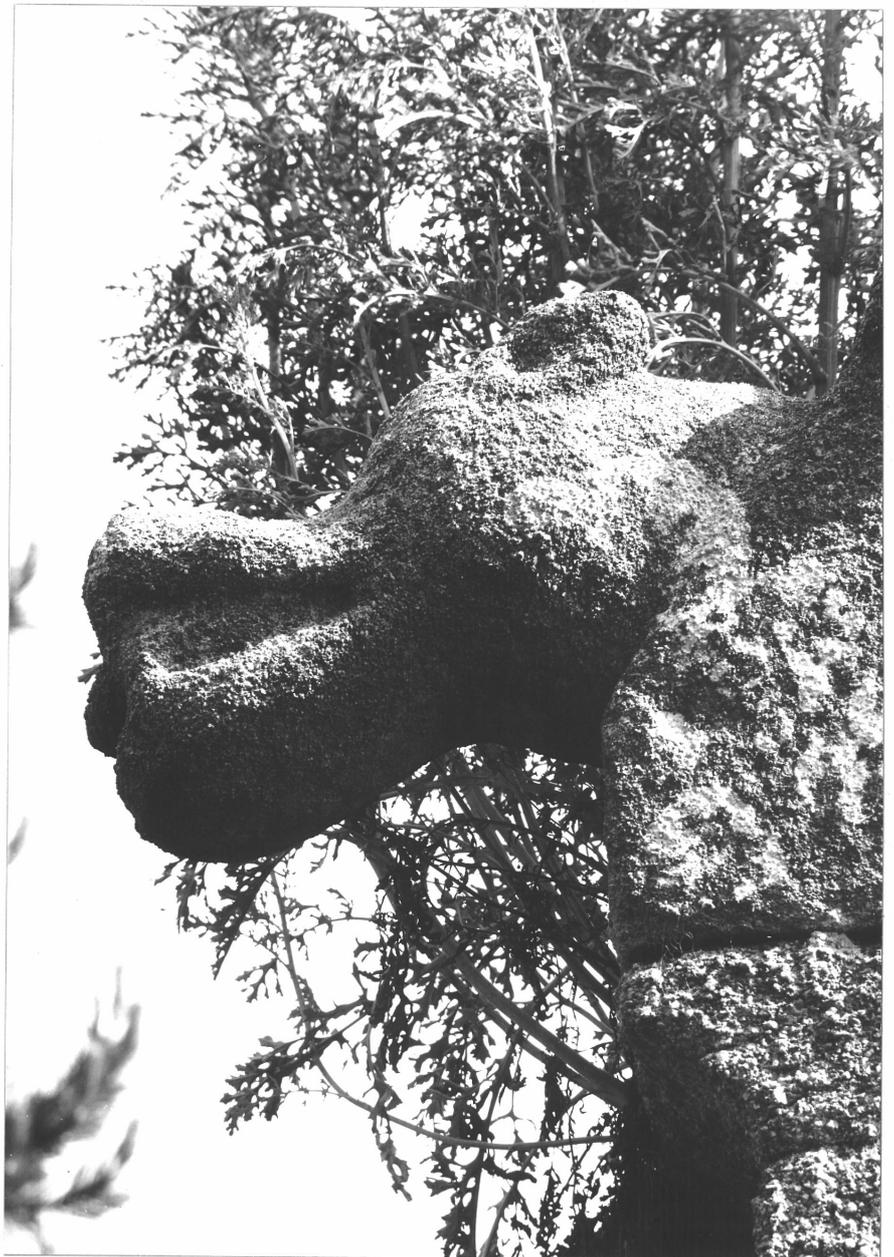


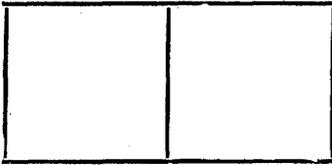
CHAPELLE DE BURTULET

Bras Nord du transept, détail :  
Pierre d'assise Est du rampant

Cliché DAGORN

68.22.2II X





LOCALISATION : ..... Chapelle de Burtulet. .... *A468*

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ..... Angle Nord-Est du choeur. ....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le ..... 8.4.1971 .....

Par ..... M.M. TUBORES .....

Qualité ..... REDACTRICE .....

Revu le .....

Par .....

Qualité .....

ENFEUI - DESCRIPTION1. Dénomination

Enfeu.

2. Localisation

Enfeu situé à l'angle Nord-Est du choeur et occupant tout le mur Nord.

3. Matériau, technique

- . Granit à grains moyens.
- . Blocs assemblés par mortier à joints vifs et maçonnés dans le mur.

4. Dimensions

. Arcatures de l'enfeu

H. : 1,52

Largeur de l'ouvert. : 2,50  
(mur Nord plus mur Est)

Largeur des moulures : 0,32.

. Couronnement de l'enfeu

H. : , 0,60

l. : 0,24.

. Retombée de l'arc de l'angle du mur Nord

H. : 1,45

Base : 0,22

Largeur : 0,23

Fût - H. : 0,90

Angelot - H. : 0,33

Pr. : 0,09.

5. Polychromie . / .6. Support

Enfeu engagé dans le mur.

7. Inscriptions . / .8. Etat de conservation

Médiocre, granit pulvérulent.

9. Figuration

Enfeu posé sur un léger emmarchement formé de deux dalles monolithes.  
Sa position à un angle détermine sa structure ; c'est un enfeu sans profondeur,

ENFEU

seules les moulures de l'arc, le couronnement et la retombée de l'arc sont saillante et déterminent ainsi l'enfeu.

L'arcature de l'enfeu possède trois tores séparés par des gorges. Le tore intérieur est étroit, ses extrémités se terminent en bulbe ; le tore intermédiaire est massif et se termine lui aussi en bulbe ; le tore extérieur est interrompu par l'autel, le couronnement, une niche, la retombée de l'arc, il est constitué de deux tronçons situés, le premier, entre la retombée de l'arc et la niche, le second entre le couronnement et la table d'autel. Ils sont décorés de torsades contrariées à partir d'un centre. Le couronnement est formé d'un petit fût en nid d'abeille surmonté d'un ange agenouillé portant un écu (?).

La retombée de l'arc, à l'angle du mur Nord, se compose d'une base à plinthe semi-circulaire se continuant en bulbe à torsades obliques sommé d'un tore, d'un fût à deux étages, le premier à torsades obliques descendant de gauche à droite terminé par une collerette saillante à boules, le second débutant par une plinthe étroite, puis par des torsades obliques descendant de droite à gauche et terminé par une collerette plissée retenue au milieu par un petit tore. Le couronnement est constitué d'un angelot agenouillé et portant un écusson rectangulaire, muet. L'angelot en demi-relief est de composition frontale ; les jambes écartées par le fût, les bras pliés sur la poitrine, la tête levée. De petite taille, il porte peu de détails : la tête est ronde, les traits peu creusés, la chevelure consiste en un rouleau plaqué sur les oreilles, les ailes se relevant à l'arrière et encadrant le visage. Par son attitude, cet angelot se rapproche de celui du bénitier voisin (cf sous-dossier).

## II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

### 10. Auteur, attribution

Atelier artisanal.

### 11. Date

L'introduction des motifs Renaissance, nids d'abeille, colonnes torsadées place cet enfeu aux environs de 1520-1530.

### 12. Provenance ./.

### 13. Conditions d'exécution . / .

### 14. Etapes de la création . / .

### 15. Fonctions successives . / .

### 16. Salons et expositions . / .

### 17. Souvenirs historiques et littéraires . / .

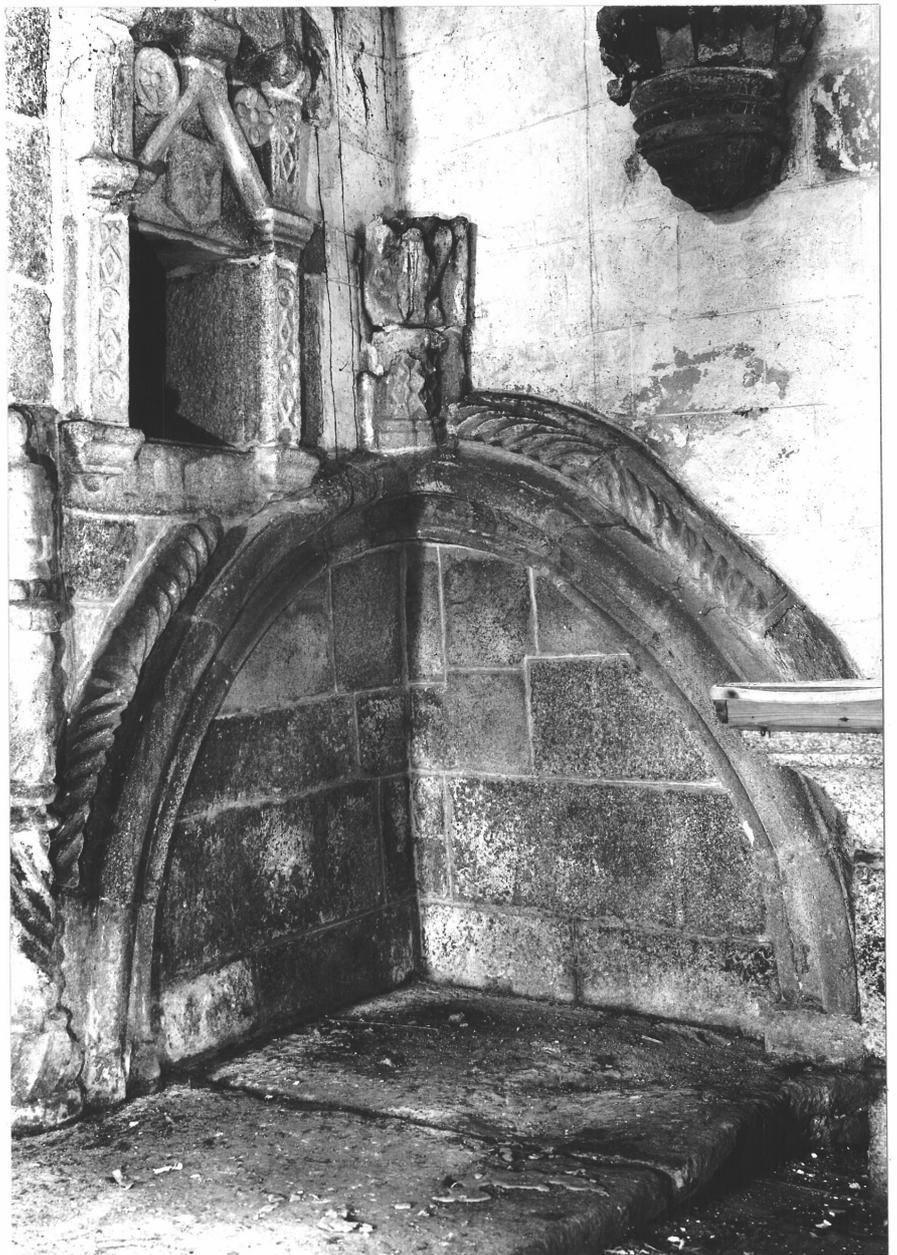
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Enfeu - angle Nord-Est du choeur

Cliché DAGORN

68.22.296 V



CHAPELLE DE BURTULET

Enfeu, détail : retombée de l'arc  
à l'angle du mur Nord

Cliché DAGORN

68.22.297 V



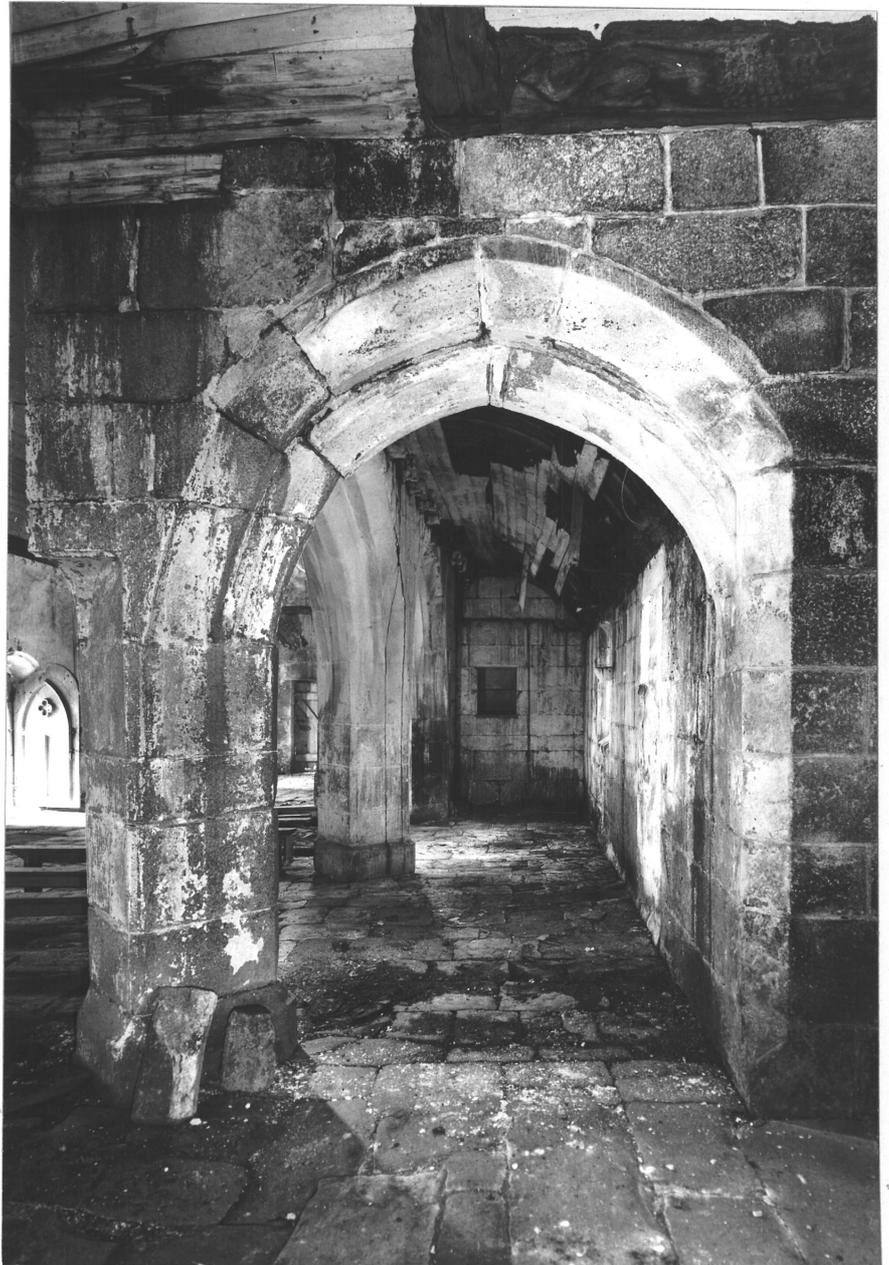
SAINT SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bas-côté Nord : vue d'Est  
en Ouest

Cliché ARTUR

7I.22.249 v



SAINT SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bas-côté Sud - vue d'Est  
en Ouest

Cliché ARTUR

7I.22.247 V



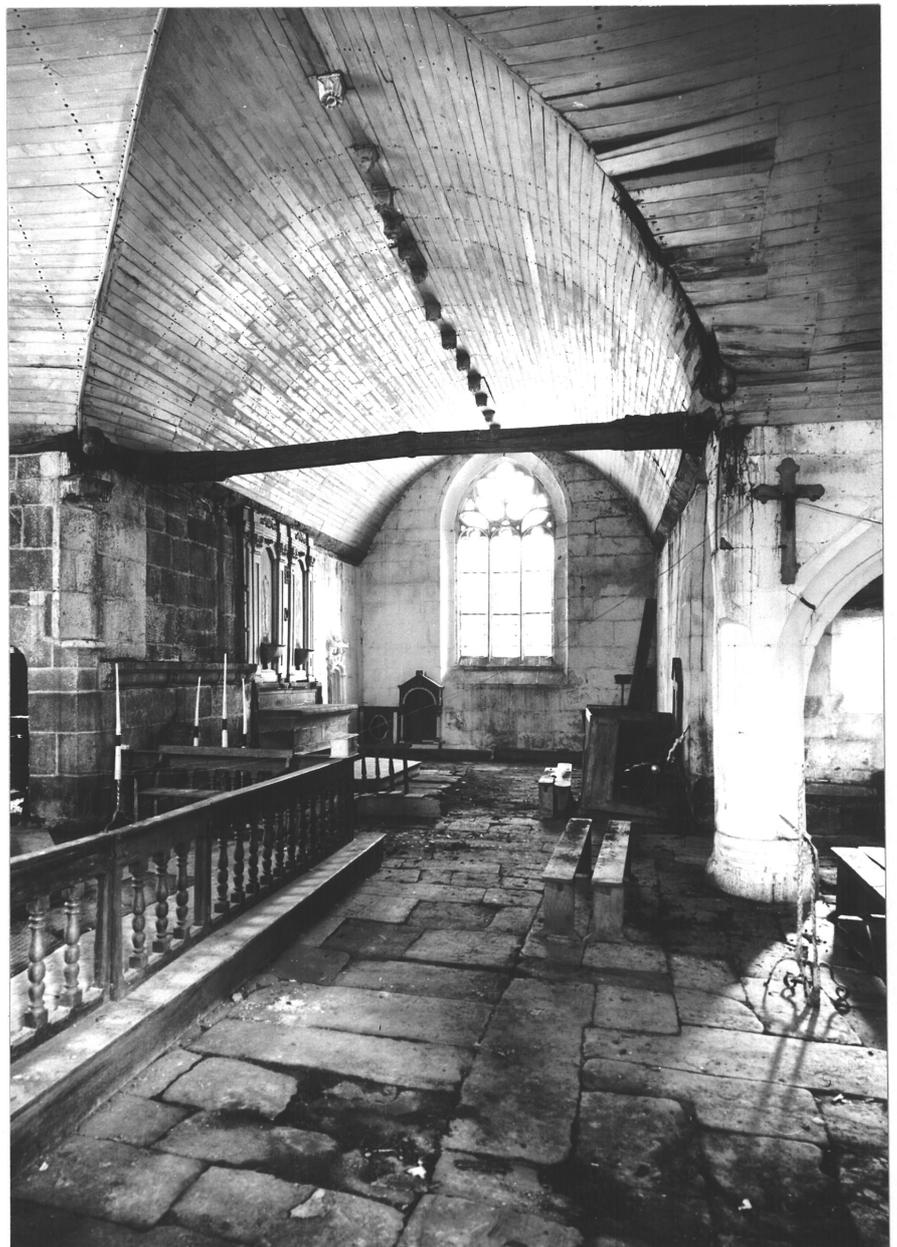
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.200 V



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.200 V



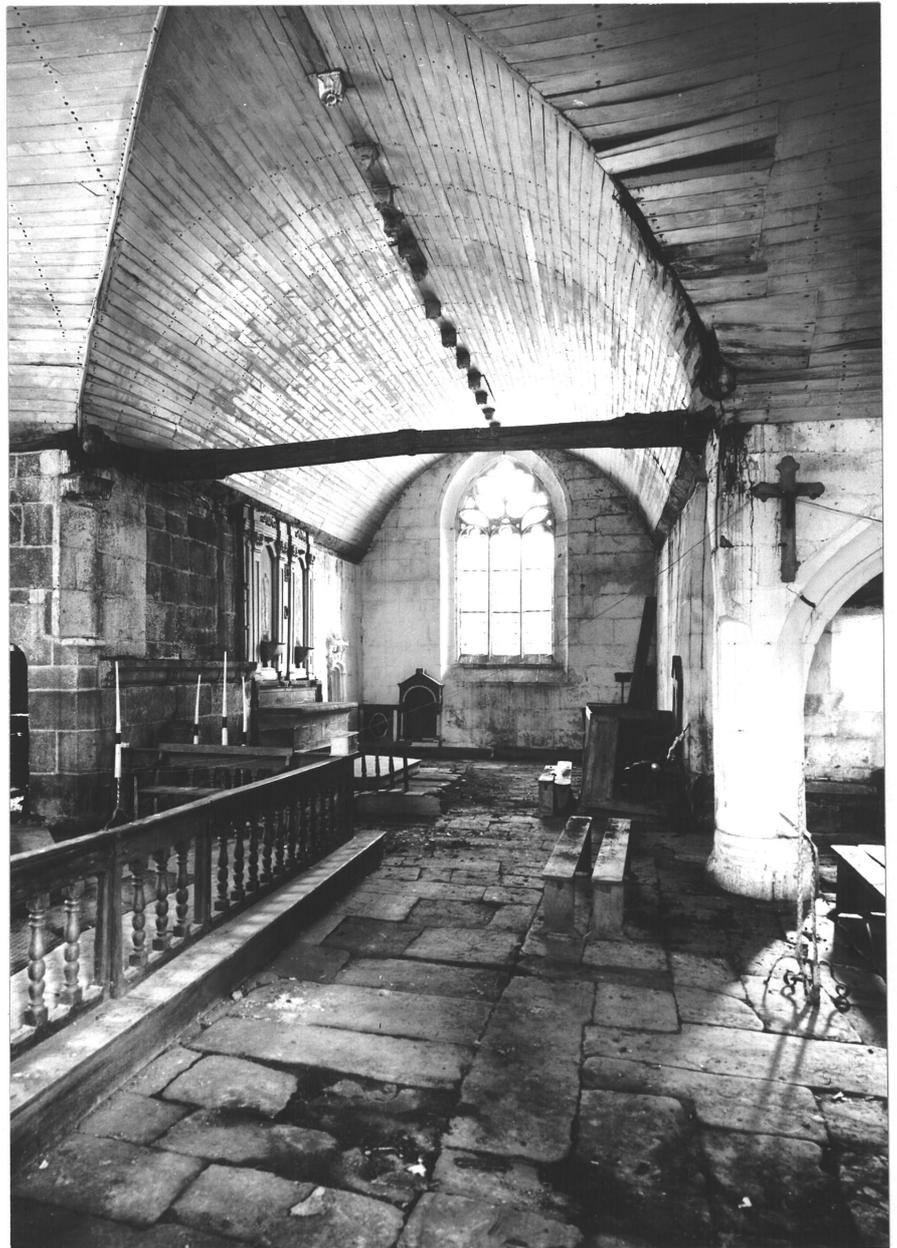
SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.200 V



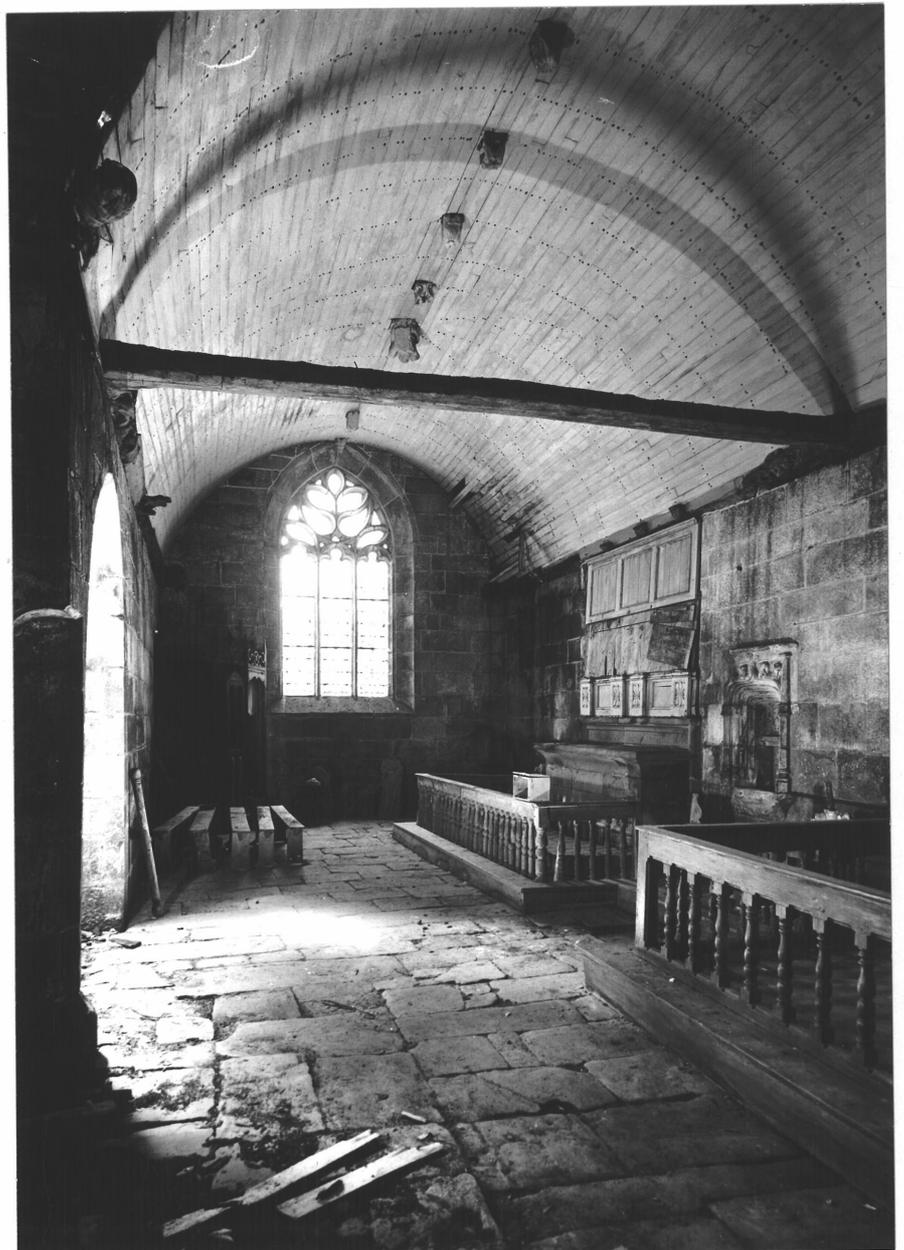
SAINTE-SERVAIS 22

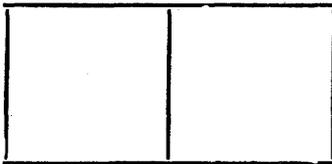
CHAPELLE DE BURTULET

Bras Nord du transept

Cliché DAGORN

68.22.20I V





LOCALISATION : Chapelle de Burtulet. 2468

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Choeur et bras du transept.

PROPRIÉTAIRE : Nom Commune. Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

CREDESCES ET NICHEI - DESCRIPTION1. Dénomination et titre

Crédences et niche.

2. Localisation

- . Choeur, mur Est, côté Epître.
- . Choeur, mur Nord, dessus de l'enfeu (niche).
- . Bras Nord et Sud du transept, mur Est, côté Epître.

3. Matériau

Granit sculpté dans la masse.

4. Dimensions

	H.	L.	Pr
. Crédences :			
Choeur	1,08	0,82	0,31
Bras Nord	1,32	0,93	0,43
Bras Sud	1,52	1,02	0,47
. Niche	H. totale 1,42	0,80	0,43
	H. de l'excavation : 0,45.		

5. Polychromie . / .6. Support . / .7. Inscriptions, marques, cachets . / .8. Etat de conservation

Bon état de conservation.

9. Description

. Crédences

a/ Choeur, mur Est -cf cliché 10- : crédence à piscine en ressaut, niche rectangulaire verticale à découpe supérieure trilobée et meneau à double ressaut aux deux tiers de sa hauteur. Cette niche s'inscrit dans un arc en accolade à extrados orné de choux frisés massifs et sommé d'un fleuron en boule ; le tout est accosté de deux pinacles terminés en fleuron, et issus de bases bouteilles identiques à celles de l'arc en accolade.

b/ Bras Sud, mur Est -cf photo 20- : crédence à piscine en ressaut, niche en arc très surbaissé, approchant du rectangle vertical, avec meneau en saillie à la moitié de sa hauteur. L'arc surbaissé, qui prend appui par des griffes sur une base taillée en plan biais, est inscrit dans un arc en accolade à intrados souligné

CRENCES ET NICHE

d'un gros tore issu de la même base, extrados orné de choux frisés et sommé d'un fleuron très épanoui ; l'ensemble s'inscrit entre deux pinacles à crochet, amortis d'un fleuron.

c/ Bras Nord du transept -cf photo 23- : crédence identique à celle du bras Sud.

. Niche, mur Nord du choeur -cf photo 15- : excavation rectangulaire verticale peu allongée, à appui mouluré de canaux. Aux extrémités de l'appui font saillie deux culots en pyramide renversée, moulurés (de haut en bas : bandeau, doucine, renversée, filet, boule) sur lequel prennent appui deux pilastres encadrant la niche et sculptés en semi-méplat, sur leur face antérieure, d'un décor de style seconde Renaissance : entre deux filets verticaux, alternance de rosettes et losanges. A hauteur du linteau de la niche, les pilastres sont interrompus par une imposte moulurée (filet, talon) sur laquelle prend appui un fronton triangulaire dans lequel s'inscrit un écu. Entre les rampants du fronton et le prolongement des pilastres, motif en bas-relief : cercle frappé d'un motif floral crucifère. Au niveau du sommet du fronton, corniche en surplomb, avec décrochements latéraux (chapiteaux des pilastres) et central (prolongement vertical du fronton ; pilastre à décor identique à celui des deux pilastres latéraux). Les pilastres latéraux sont prolongés en cannelure au-dessus de leur chapiteau, avec brusque interruption au niveau de la corniche supérieure non saillante, à décor d'olives, sommée par le chapiteau du pilastre central.

## II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

### 10. Auteur, attribution

Oeuvre régionale ou locale.

### 11. Date

Fin XVIème siècle.

SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTOLET

Crédence du choeur

Cliché DAGORN

68.22.335 X



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Crédence - bras Nord du transept

Cliché DAGORN

68.22.334 X



SAINTE-SERVAIS 22

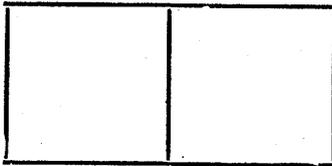
CHAPELLE DE BURTULET

Crédence - bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.336 X





LOCALISATION : ..... Chapelle de Burtulet

2468

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X .....

Y .....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle .....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle .....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ..... Mur Nord du chœur.

PROPRIÉTAIRE : Nom ..... Qualité .....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabl le ..... 18.8.1967 .....

Par ..... J. CADIOU .....

Qualité .....

Revu le ..... 8.7.1970 .....

Par ..... J. CADIOU .....

Qualité ..... REDACTRICE .....

DESCRIPTION

Composition architecturée à trois niveaux de hauteur décroissante de bas en haut, scandés par des corniches et les pilastres latéraux se développant sur toute la hauteur : niche, fronton, entablement.

a) Niche carrée à feuillure dont l'appui légèrement saillant est orné de cannelures. Les pilastres sculptés de losanges et de cercles reposent sur des culots moulurés d'une doucine et d'un bandeau au-dessus d'une boule. Les chapiteaux sont également moulurés d'une doucine et d'un bandeau.

b) Un bandeau mouluré dessine au-dessus de la niche un fronton triangulaire dont les rampants retombent sur les chapiteaux des pilastres. Le tympan est frappé d'un écu martelé. Des rosettes ornent les écoinçons.

Les pilastres latéraux sont sculptés de losanges et de cercles et sommés, comme le fronton, d'un chapiteau semblable à ceux du premier niveau.

Une corniche à perles ovales très érodées limite le deuxième niveau, formant l'architrave de l'entablement supérieur.

c) Entablement : les pilastres latéraux cannelés limitent les triglyphes. Le pilastre axial repose sur l'amortissement du fronton ; il est sculpté d'un losange et d'un cercle ; son chapiteau est semblable à ceux du premier niveau. Deux écus martelés s'intercalent entre les pilastres.

Corniche sculptée de perles ovales.

(cf. photo n° 15).

MATERIAU

Granit

DIMENSIONS

Hauteur : 1,36 m

Largeur : 0,76 m

Profondeur de la niche : 0,48 m.

EPOQUE

XVIème siècle.

SAINTE-SERVAIS 22

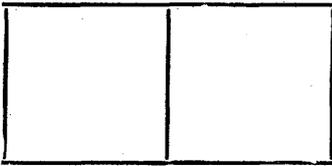
CHAPELLE DE BURTULET

Niche - mur Nord du choeur

Cliché DAGORN

68.22.312 V





LOCALISATION : Chapelle de <sup>B</sup>urtulet ..... 24/68

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Mur Est du choeur, pile Nord de la nef, face Sud.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Commune..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le.....

Par ..... Qualité .....

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

I - DESCRIPTION1. Désignation

Trois culots sculptés.

2. Localisation, destination

- . Choeur, mur Est, côté Evangile.
  - . Choeur, mur Est, côté Epître.
  - . Seconde pile Nord dela nef, face Sud.
- Destination : fonctionnelle.

3. Matériau, technique

- . Granit polychrome.
- . Assemblage : chaque culot est taillé en un seul bloc.

4. Dimensions

. Culot 1		. Culot 2	
H	: 0,42	H	: 0,32
L	: 0,40	L	: 0,32
Pr. max.	: 0,38.	Pr. max.	: 0,30.
. Culot 3			
H	: 0,38		
L	: 0,39		
Pr. max.	: 0,38.		

5. Polychromie

- . Culot 1 : ocre et jaune.
- . Culot 2 : ocre et jauna
- . Culot 3 : corbeille blanche à bordure verte. Ange : robe grise, ailes jaunes; écu : fond gris à macles rouges.

6. Support . / .7. Inscription. Marques. Cachet

Fragment d'armoiries ( trois macles de gueule)encore lisibles sur l'écu peint tenu par l'ange sculpté sur le culot 3 (cf. Annexe).

8. Etat de conservation

- . Culots 1 et 2 : polychromie refaite.
- . Culot 3 : polychromie très détériorée.

CONSOLES. CULOTS SCULPTES8. Description

a/ Choeur, côté Evangile (cf photo 68) : culot inscriptible dans un demi-cône renversé. Arête supérieure arrondie et en surplomb (tore) au-dessus d'un large bandeau biais sur lequel se détachent alternativement une volumineuse feuille d'eau à nervure longitudinale proéminente et pointe enroulée en volute vers le haut, cette feuille occupant toute la hauteur du bandeau, et une courte et large feuille triangulaire, de relief moindre, à nervure saillante. Sous ce bandeau biais en léger surplomb, la pointe du culot est moulurée de haut en bas en quart-de-rond, deux bandeaux biais assez étroits se rencontrant en arête aigüe, un tore, deux bandeaux biais se rencontrant en arête aigüe, un large cavet en léger surplomb, un talon, une face inférieure plate.

b/ Choeur, côté Epître (cf photo 69) : culot semi-cylindrique dans son tiers supérieur, et prolongé en demi-cône renversé dans ses deux tiers inférieurs. Décor, un tore cordé souligne l'arête supérieure ; sur la moitié supérieure du culot, alternance d'agrafes de fort relief mordant le tore supérieur, retroussées en volutes vers leur extrémité inférieure et régulièrement nervurées verticalement et de losange sculptés en relief m<sup>é</sup>plat. La pointe inférieure du culot est ornée d'une fleur à plusieurs rangs de pétales volumineux et détachés de la masse ; la fleur est issue d'une couronne de feuilles d'eau sculptées en haut-relief sous le tiers inférieur du culot.

c/ Seconde pile Nord de la nef, face Sud (cf photo 70) : culot en demi-pyramide tronquée et renversée à base pentagonale et sommet quadrilatéral, pans incurvés sous la lourde corniche supérieure en ressaut mouluré d'un filet torique entre deux tores. A la pointe tronquée de la pyramide, motif sculpté : fleur à double corolle. Occupant les trois pans antérieurs du culot, et sculptés en demi-bosse ; angelot soutenant de la tête la corniche supérieure, genoux fléchis, pieds à plat sur le pan antérieur du culot, ailes à demi déployées ; l'angelot soutient devant lui, de ses deux mains, un grand écu sur lequel se distinguent des traces d'armoiries (cf § 7). L'angelot (tête caractérisée par la longueur et la proéminence du menton, la stylisation de la chevelure courte en boules juxtaposées) présente une déformation des bras en longueur, due à sa fonction et à sa position.

---

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

10. Auteur, attributions

Facture régionale ou locale.

11. Date

Fin du XVIème siècle.

III - NOTE DE SYNTHESE . / .

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES

Armoiries peintes sur le culot 3.

Il n'en reste que quelques traces : en chef, motifs illisibles dont il ne subsiste que de faibles parties du contour d'apprêt au crayon noir.

CHAPELLE DE BURTULET

Culot sculpté - Choeur, côté Epître

Cliché DAGORN

68.22.332 X



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Culot sculpté - Choeur, côté Evangile

Cliché DAGORN

68.22.333 X



SAINTE-SERVAIS 22

CHAPELLE DE BURTULET

Culot sculpté - seconde pile  
Nord de la nef

Cliché DAGORN

68.22.338 X

